

RAPPORT D'ACTIVITÉ
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE METZ MÉTROPOLE



C'était
2014

44 COMMUNES, CULTURE, INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR...

Coordination et rédaction
Metz Métropole / Murielle Bosch / Christophe Prévost

Contribution
Insee / Aguram

Crédits photos
Christian Legay, Fly Pixel, Williams Bonbon, David Hourt, Laurianne Kieffer, Centre Pompidou-Metz,
agence Paul Viguière et Associés, Waves Actisud, Nicolas Bram, Bertrand Jamot, AFEV Metz,
Eiffage Construction Lorraine, La French Tech, Yann Arthus Bertrand

Graphisme
Metz Métropole / Christophe Ferry

Impression
Metz Métropole / Pôle Communication

Som mai re

5 ÉDITORIAL

6 2014, LES TEMPS FORTS

10 L'INTÉGRATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL SAINT-PIERRE

16 IMAGINER ET INNOVER

- 18 La planification territoriale
- 20 Les projets urbains et économiques
- 22 L'enseignement supérieur et la recherche
- 25 L'agriculture périurbaine

26 RAYONNER ET DÉCOUVRIR

- 28 Le Musée de La Cour d'Or
- 30 L'Opéra-Théâtre
- 32 Le Conservatoire Gabriel Pierné
- 34 L'archéologie préventive
- 35 Le tourisme métropolitain

36 PROCHE ET HUMAINE

- 38 La prévention des déchets
- 41 Le développement durable
- 44 Les transports
- 46 La solidarité
- 48 Le numérique
- 50 L'assainissement

44 communes

235 000 habitants

20 000 étudiants



305 km²

105 élus communautaires

14 compétences

Éditorial

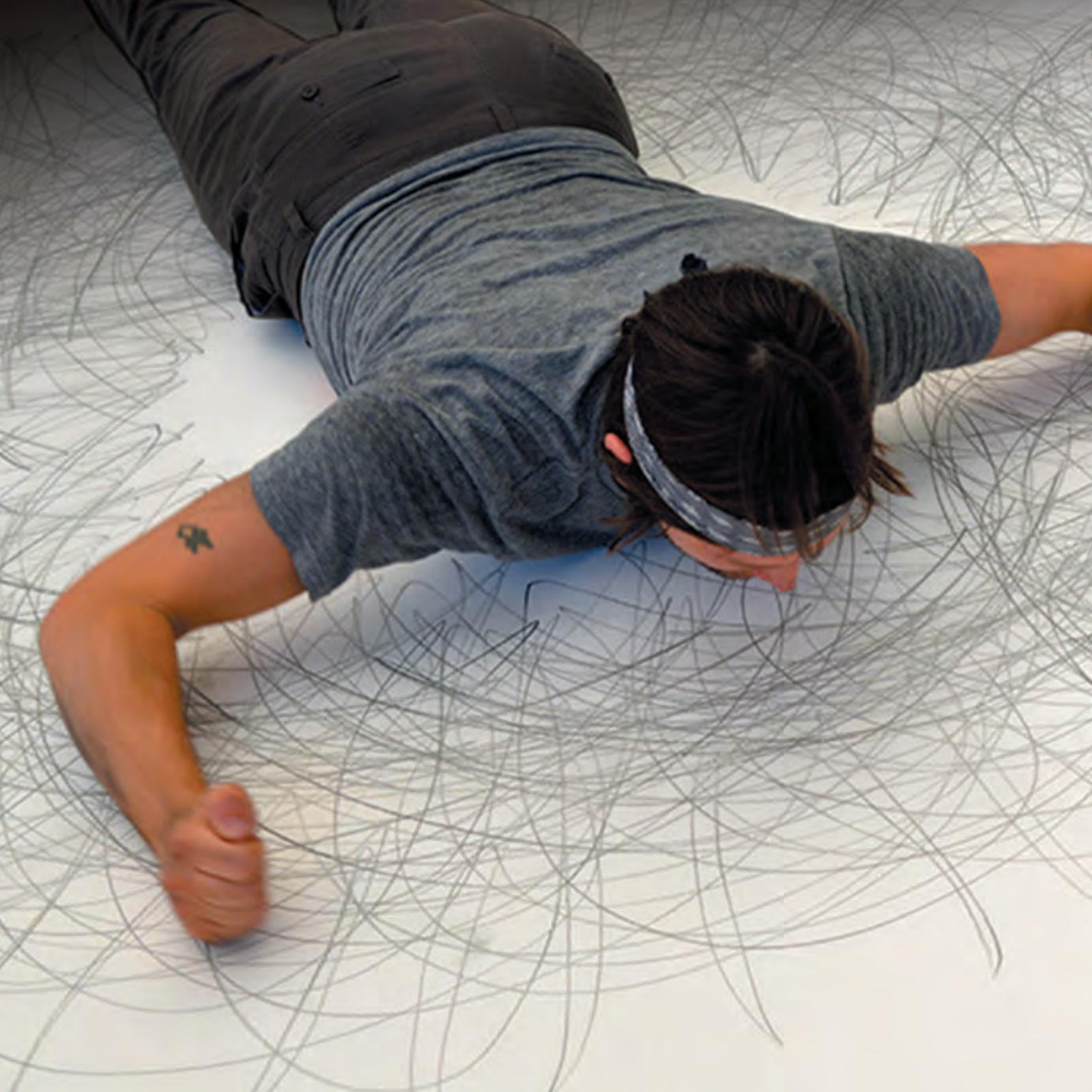


JEAN-LUC BOHL

PRÉSIDENT DE METZ MÉTROPOLE
MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-METZ

L'intercommunalité est un défi quotidien de collaboration entre nos quarante-quatre communes qui constituent aujourd'hui Metz Métropole. Un défi car nous devons trouver ensemble les réponses adaptées aux attentes de nos concitoyens dans le cadre des compétences qui sont les nôtres et que nous nous sommes choisies. Un défi car nous devons construire un projet commun en tenant compte, à la fois, de nos spécificités communales et de l'intérêt général de l'agglomération. Un défi, enfin, car "faire agglomération" c'est avant tout "faire identité", et ce dans une période particulièrement difficile et troublée où le bloc communal est décrédibilisé et attaqué au plan national alors que nous sommes l'ADN de la République et l'échelon absolu de proximité de l'intervention publique. L'unité est plus que jamais impérieuse, alors que l'ensemble du Conseil de Communauté et de son exécutif ont été renouvelés en 2014. Cette unité n'est pas un rêve d'utopie mais une nécessité absolue au moment même où la Réforme Territoriale rebat les cartes et où les grandes villes et agglomérations de la future région se renforcent. Ne tombons pas dans un rêve de gigantisme inutile, entrons dans l'ère de la co construction par les projets et compétences qui sont les nôtres.

La lecture de ce rapport d'activité 2014 prouve bien que notre Agglomération est un territoire de projets au sein d'un bassin de vie de près de 400 000 habitants. Elle "joue dans la cour des grands" et compte parmi les trente plus grandes intercommunalités de France. Ce n'est pas rien et il est toujours bon de le rappeler ! Nous engagerons, durant ce mandat, notre avenir, c'est-à-dire celui de nos entreprises, de nos concitoyens mais aussi notre capacité à rayonner ensemble. La masse de travail qui nous attend est donc un défi ! Relevons-le et n'ayons pas peur de renforcer notre intégration dans le respect des identités de chaque commune. Vous pouvez compter sur ma détermination comme je sais pouvoir compter sur l'intelligence collective.



2014, les temps forts

2014, c'est avant tout le début d'une aventure à 44 communes et l'élection par conséquent d'une nouvelle assemblée communautaire. Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre, qui formaient la communauté de communes du Val Saint-Pierre, ont en effet intégré Metz Métropole. C'est aussi l'inauguration de l'Institut Lafayette, un des plus importants projets de l'agglomération en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Sur le plan culturel, on retiendra les mises en scènes de personnalités bien connues du grand public comme Jean Teulé et Patrick Poivre d'Arvor à l'affiche de l'Opéra-Théâtre et tant d'autres rendez-vous encore.

1^{ER} JANVIER

Création de la Mission Locale du Pays Messin qui regroupe les anciennes missions locales œuvrant à l'insertion des 16-25 ans, et couvre un territoire de 375 000 habitants.

7 FÉVRIER

Inauguration de l'Hôpital Robert Schuman à Lauvallières, en présence de Jean-Marie Pelt.



21 FÉVRIER

Lancement officiel de la candidature du Sillon lorrain au label French Tech.



30 MARS

Salle comble à l'Arsenal de Metz pour le "Concert des Ensembles" du Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné.

AVRIL

Élection de la nouvelle assemblée communautaire ; elle œuvre désormais pour la destinée des 235 000 habitants d'un territoire de 44 communes.



1^{ER} AU 7 AVRIL

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, Metz Métropole transforme la rue Serpenoise de Metz en Compost Avenue et anime des cours de cuisine à base de produits locaux.

11 AVRIL

L'exposition retraçant le parcours de l'artiste Tomi Ungerer est inaugurée au Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole.



13 AVRIL

Première à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole de "Charly 9", pièce adaptée du roman de Jean Teulé.

17 AVRIL

Inauguration du Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte.



23 MAI

Le Centre Pompidou-Metz ouvre les portes de "La Décennie", exposition qui couvre l'émergence de nouveaux artistes contemporains en France durant la période 1984-1999.



26 MAI

Inauguration de l'Institut Lafayette, fruit du partenariat scientifique et économique franco-américain avec le Georgia Institute of Technology.

12 JUIN

L'exposition "Formes Simples" au Centre Pompidou-Metz révèle la beauté de l'épure et appelle aux notions d'universalité et d'éternité.





13 JUIN

Clôture de la saison 2013-2014 de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole avec "La Vida Breve" du compositeur espagnol Manuel de Falla.

17 AOÛT

Reflet de la pertinence de la présence de Metz Métropole sur les réseaux sociaux, le cap des 10 000 "likers" est franchi sur son compte Facebook, créé il y a moins de 2 ans.



31 JUILLET

Jeu proposé par Metz Métropole, "Construisons Éco-ville" attire petits et grands à Metz Plage.



21 SEPTEMBRE

À l'occasion des Journées du Patrimoine, la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine ouvre ses portes au grand public pour la première fois.

27 SEPTEMBRE

La rue Serpenoise à Metz accueille la seconde édition de l'année de "Compost Avenue", initiative didactique de Metz Métropole.

30 SEPTEMBRE

Rencontre avec Franck Ferrand, animateur de l'émission d'Europe 1 "Au cœur de l'histoire", sur le stand de Metz Métropole à la Foire Internationale de Metz.



9 OCTOBRE

Pièce réalisée à partir d'œuvres de Georges Bizet, "Jeux d'Enfants" ouvre la saison à destination des jeunes publics à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.



10 OCTOBRE

Beau succès pour la rencontre du Club partenaires de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole avec Patrick Poivre d'Arvor.

10 OCTOBRE

La candidature d'Emma Lavigne, Conservatrice au musée national d'art moderne du Centre Pompidou, est retenue pour la nouvelle direction du Centre Pompidou-Metz.

17 OCTOBRE

Signature de la charte d'engagement pour l'emploi et l'insertion sociale avec les bailleurs sociaux : le logement social à Metz Métropole devient un tremplin vers l'emploi.

30 OCTOBRE

Inauguration de l'immense centre commercial de nouvelle génération Waves Actisud.

26 NOVEMBRE

L'architecte Jean-Michel Wilmotte est retenu pour le Centre de Congrès dans le Quartier de l'Amphithéâtre. Il sera construit par le groupe Eiffage.



8 DÉCEMBRE

3^e conférence annuelle des acteurs du logement au CESCO sur le thème "Les prêts sur fonds d'épargne en faveur du Logement".



Metz Métropole s'agrandit

Depuis le 1^{er} janvier, Metz Métropole compte 44 communes et près de 5 000 habitants de plus. La communauté de communes du Val Saint-Pierre, qui compte quatre communes a fusionné avec notre agglomération. C'est un véritable bouleversement que vivent depuis Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre. L'ensemble des habitants de la "nouvelle" Communauté d'Agglomération vivent l'harmonisation progressive des compétences des deux anciens EPCI dans une recherche d'intérêt général et la mise en cohérence d'un territoire élargi à des frontières plus larges.

Metz Métropole

compte **235 000** habitants

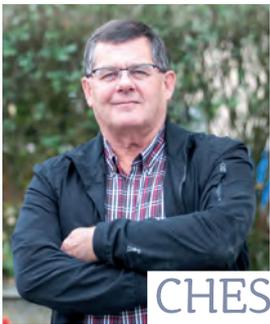
L'arrêté préfectoral du 16 mars 2013 a confirmé la création d'une nouvelle Metz Métropole avec la fusion des quarante communes de la communauté d'agglomération Metz Métropole d'une part et des quatre communes de la communauté de commune Val Saint-Pierre d'autre part.

Le Val Saint-Pierre composé de Chesny, Jury, Mécleuves et Peltre, était une des plus anciennes communautés de communes de Moselle créée en 1992 qui comptait 5 000 habitants. La fusion avec le Val Saint-Pierre apporte à Metz Métropole un peu plus de 2 % d'habitants.





Complexe sportif Val Saint-Pierre (Jury)



CHESNY

Maire : **Patrick GÉRUM**

559 habitants

433 hectares

En 2014, Chesny compte 600 habitants et constitue la plus petite commune de l'ancien Val Saint-Pierre. Elle a fait partie jusqu'en 2015 de l'ancien canton de Verny.



JURY

Maire : **Stanislas SMIAROWSKI**

1 120 habitants

317 hectares

Jury est encore un village-rue dans les années 1970. Des lotissements viennent se greffer à la rue principale dans les années 1980, ainsi qu'une mairie, une école et une salle polyvalente. C'est en 1972 qu'a ouvert le centre hospitalier qui permet à la commune de comptabiliser 1 120 habitants.





Commune de Mécleuves



MÉCLEUVES

Maire : **Michel TOURNAIRE**

1 170 habitants

1 287 hectares



La commune de Mécleuves est la réunion à part égales de 3 sites : Mécleuves, Lanceumont qui regroupe les équipements socio-culturels, et l'école et Frontigny où se situe la bibliothèque communale. Ce sont 1 170 habitants qui y vivent aujourd'hui.



Paysage de Peltre



PELTRE

Maire : **Walter KURTZMANN**

1 834 habitants

836 hectares

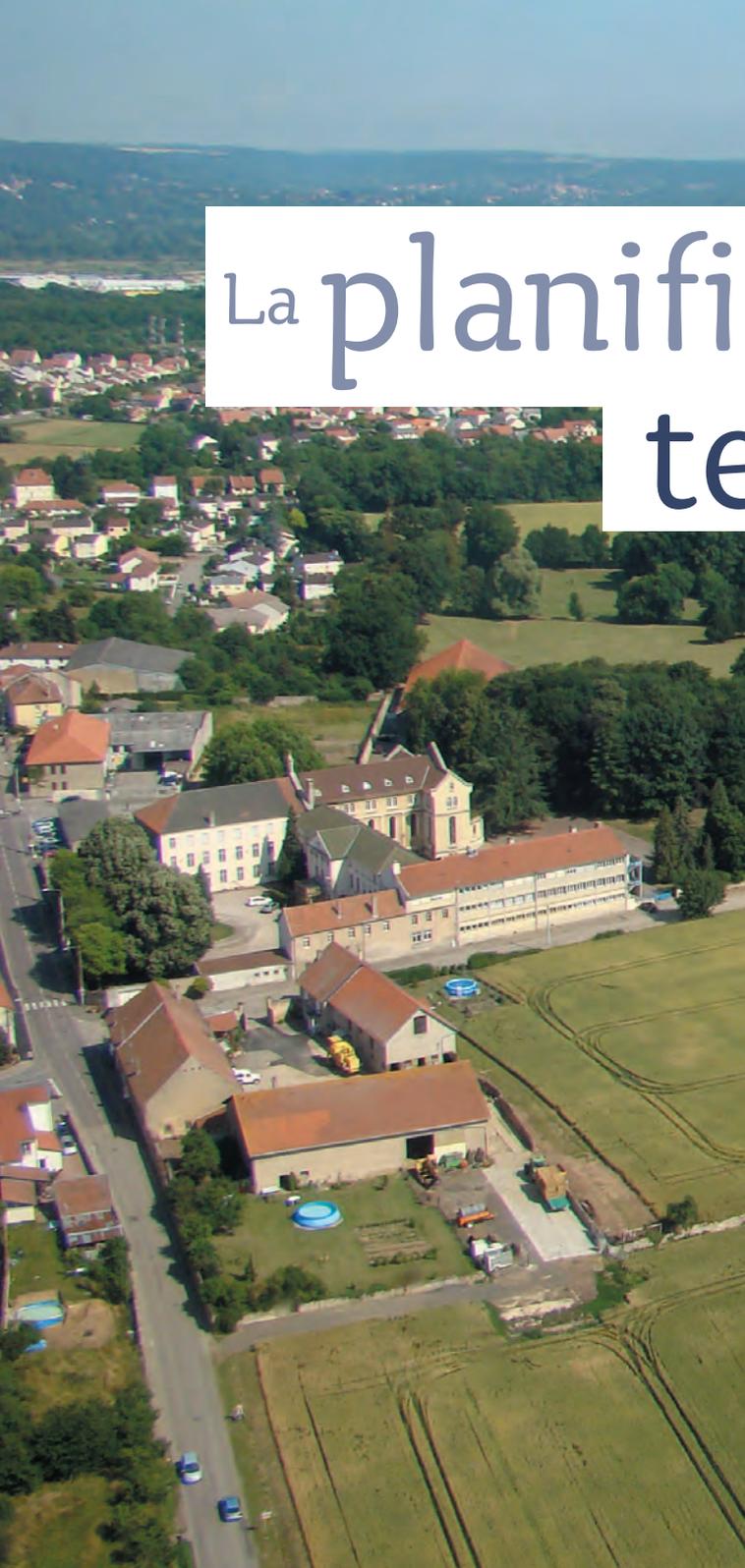


Peltre est la plus importante commune de l'ancien Val Saint-Pierre avec 2 000 habitants. Elle est très connue pour la communauté Emmaüs qu'elle abrite. Son histoire est très ancienne, on retrouve des traces de son existence au Moyen-Âge. De nombreuses fouilles archéologiques y ont été menées.



Imaginer et innover

Demain ne s'improvise pas. Dans un contexte global en mouvement permanent, Metz Métropole s'emploie à identifier les enjeux à venir et à les adapter à ses spécificités. Du mondial au local, elle défriche les idées neuves et, consciente de son identité, de ses atouts et de ses besoins, elle construit son propre chemin.

An aerial photograph showing a town with various buildings, including a large multi-story building with a red roof, surrounded by green fields and trees. The town is situated in a valley with hills in the background.

La planification territoriale

La planification territoriale connaît en 2014 de profonds bouleversements en raison de nouveautés législatives.

La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 27 mars 2014 vise à la fois à réguler les dysfonctionnements du marché, à protéger les propriétaires et les locataires et à permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équipements des territoires.

La loi du 20 décembre 2014, relative à la simplification de la vie des entreprises, porte sur diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives. Elle intervient notamment dans le domaine de la construction (autorisations d'urbanisme, études d'impacts, enquêtes publiques...), de la copropriété...

Ces 2 lois réforment en profondeur la planification territoriale. Dans ces circonstances, le rôle du Pôle Planification Territoriale de Metz Métro-



pole est de suivre les débats parlementaires, d'établir une doctrine interne et d'informer les élus des principales dispositions impactant les communes.

Autre événement, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) est validé et voté par le comité syndical (son assemblée) en novembre. Outil de planification intercommunale, le SCoT se présente comme un document d'urbanisme fixant les objectifs et les orientations en matière d'aménagement, de développement du territoire et de sa qualité de vie pour les 20 années à venir. Ces orientations se déclineront notamment dans les Plans Locaux d'Urbanisme, Cartes communales, Programmes

Locaux de l'Habitat, Plans de Déplacements Urbains, ainsi que dans certaines opérations d'aménagement. Il aborde les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des transports et des déplacements, du développement économique, de l'implantation commerciale, de l'environnement et de l'organisation de l'espace. Le SCoTAM couvre un territoire de 151 communes autour de Metz, regroupées en sept intercommunalités, soit au total 380 453 habitants (36,5 % de la population départementale) concernés par ce document. Plus qu'un simple document d'urbanisme, le SCoTAM exprime une vision, un projet de développement territorial commun qui va organiser de manière cohérente le grand bassin de vie autour de Metz.

Les projets urbains et économiques



NOTRE TERRITOIRE SAIT (RÉ)AGIR

Malgré un contexte économique morose, Metz Métropole reste arrimée à sa détermination. Celle d'avancer, de se tourner vers l'avenir, d'accompagner notre territoire vers des cieux plus cléments en soutenant des projets conquérants et ambitieux, capables d'attirer les investisseurs.

L'inauguration de Waves Actisud, l'immense centre commercial de nouvelle génération en est un premier exemple. L'engouement lié à son ouverture s'est mesuré à la longueur des embouteillages sur l'A31 pour accéder à Actisud, la seconde zone commerciale de France en termes de surface de vente. Waves est venu en modifier les perspectives. Avec sa ligne architecturale en courbe mais aussi sa façon inédite d'aligner les propositions commerciales de manière pragmatique, le concept rompt avec l'éclatement habituel des magasins. L'approche innovante du commerce de cet investissement de 90 millions d'euros réalisé par la Compagnie de Phalsbourg est sans conteste un joyau en termes d'attractivité pour notre territoire, avec 369 emplois équivalent temps plein.



Du côté de la ZAC de l'Amphithéâtre, l'automne voit également le projet Muse se concrétiser. Révélé dans l'auditorium du Centre Pompidou-Metz auquel il fera face, le projet possède une ampleur singulière. Les 324 M€ d'investissement privé ne concernent pas uniquement le volet commercial de Muse puisque son emprise équivalente à 3 stades de football intègre aussi près de 10 000 m² de bureaux, 400 logements et un parking de 1 200 places.

La capacité à réagir de notre territoire se révèle aussi dans la volonté de réoccuper l'ancienne Base Aérienne 128 de Frescaty, au-delà du fiasco d'Ecomouv avec ses dramatiques conséquences pour les employés. Outre l'Agrobiopole -bel exemple de la réappropriation partielle du site par une démarche agricole innovante et éco-responsable- Metz Métropole ne ménage pas ses efforts pour redonner vie au site en le replaçant dans un contexte urbain et en viabilisant ses équipements actuels pour y attirer des entreprises de multiples secteurs.

Le 1^{er} octobre, Metz Métropole confie à l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) la gestion de l'ancienne base aérienne 128 de Frescaty. L'EPFL a été créé en 1973 pour alimenter l'offre de terrains destinés à l'implantation d'activités dans toute la région. Avec l'aide de cet établissement, les institutions publiques prennent ainsi en charge des sites que le secteur privé est réticent à investir du fait de coûts de gestion élevés ou de contraintes techniques et administratives dissuasives.

31 octobre : c'est avec colère et consternation que les élus de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole ont appris l'abandon de l'écotaxe et la résiliation du contrat Ecomouv' par le Gouvernement, sans respect pour les 157 salariés de la société implantée depuis deux ans sur l'ancienne BA 128. Les élus ont appelé l'État à tenir ses engagements en matière de compensations militaires vis-à-vis d'un territoire lourdement impacté par les restructurations industrielles et militaires.

L'enseignement supérieur et la recherche

CAMPUS TECHNOLOGIQUE DE METZ MÉTROPOLE

Le Campus Technologique de Metz Métropole se renforce considérablement en 2014. Il compte désormais 3 centres de transfert technologiques de rang mondial implantés au Technopôle : l'IRT M2P, l'Institut Lafayette et le CEA Tech.

L'Institut de Recherche et Technologie et Matériaux, Métallurgie et Procédés (IRT M2P) fonctionne depuis un an. C'est l'un des huit existant en France. Passerelle entre le monde de la recherche et de l'industrie, il associe grands groupes industriels, PME-ETI et laboratoires de recherches pour s'adresser aux secteurs d'activité industrielle majeurs : aéronautique, automobile, défense, énergie, ferroviaire... On y travaille sur les matériaux, le traitement de





surface, le traitement thermique et thermochimique, l'assemblage de matériaux et multimatériaux. Il s'impose comme l'un des leviers de relance de la compétitivité industrielle qui totalise déjà 12 projets agrégés autour d'une cinquantaine de partenaires industriels.

Inauguré fin mai, l'Institut Lafayette est le fruit de l'association de tout un territoire et de Georgia Tech Lorraine, branche de l'université d'Atlanta. 30 M€ y ont été investis pour 1 100 m² de laboratoires et salles blanches équipés de matériels de pointe où officient 35 chercheurs. Plateforme technologique intégrant la recherche, la formation et l'innovation, il est spécialisé dans les nouveaux matériaux semi-conducteurs et les composants à taille nanométrique pour l'optoélectronique, dans l'électronique de demain. Ces technologies intéressent notamment l'industrie automobile et les énergies renouvelables (capteurs solaires...), mais aussi la biotechnologie, l'éclairage (diodes lumineuses), la santé, les capteurs biométriques, la sécurité, la défense, la pollution, l'agriculture, l'information et la communication..., autant de secteurs extrêmement porteurs. En outre, l'Institut Lafayette intègre aussi un volet économique facilitant la commercialisation de l'innovation qui en émerge.

Dans le cadre du volet "vie étudiante" du Plan Campus, une nouvelle résidence universitaire de type modulaire est inaugurée sur l'Île du Saulcy en ce mois de septembre. Chaque module à ossature bois a été fabriqué en usine puis assemblé pour constituer un ensemble de 100 chambres. Une prouesse technique puisque le chantier n'a démarré qu'en janvier. Les chambres bénéficient d'une qualité adaptée à un environnement de travail pour étudiant ainsi que de qualités environnementales et acoustiques supérieures aux normes en cours.



Le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (ou CEA Tech) représente un accélérateur d'innovation au service de l'industrie qui développe une palette de technologies plus large encore. La "philosophie" des CEA TECH en région est de diffuser la méthodologie et le savoir-faire du CEA, acteur national majeur en matière de technologies clefs et de transfert de la recherche vers l'économie, au profit des tissus industriels d'autres régions.

L'activité du CEA Tech à Metz s'articule autour de 4 volets. La diffusion des technologies génériques auprès du tissu industriel, la structuration des filières industrielles lorraines (existantes ou d'avenir) et le développement des infrastructures de transfert, le ressourcement technologique (travailler avec le monde académique et anticiper sur les besoins industriels à venir) et l'accompagnement à la création de start-up.

La dynamique créée autour de ces 3 centres de transfert s'enrichit avec la candidature de la communauté scientifique et économique française, retenue par l'European Institut of Innovation and Technology (EIT) pour implanter sur notre territoire le KIC Raw MatTERS - KIC pour "Knowledge and Innovation Communities" (Communautés de l'Innovation et de la Connaissance) et Raw MatTERS pour Raw Materials Tackling European Resources Sustainably. Avec un champ d'action qui prend en considération l'ensemble des activités nécessitant la fourniture de matériaux et tous les impératifs d'optimisation liés à une vision globale du cycle de la matière, il s'agit d'un projet majeur pour la Lorraine, notre territoire et ses acteurs. Il permet d'être présent dans les dispositifs européens tant pour nos objectifs de développement d'avenir que sur le plan des financements captés et de la notoriété du territoire et de ses acteurs.

Cette implantation peut être considérée comme la validation de toute la stratégie de soutien de notre collectivité à la structuration d'un véritable Campus Technologique à Metz Technopôle.



L'opération KAPS (pour Koloc' A Projets Solidaires) de l'agglomération entame sa troisième année d'existence à la rentrée 2014/2015. Pour l'heure, ce sont 6 colocations solidaires de 70 m² pour 3 personnes situées au sein du quartier de La Patrotte à Metz, soit 18 étudiants qui bénéficient d'un loyer très modéré en échange d'actions dans les quartiers défavorisés. Cette idée originale pour lutter contre les inégalités et participer à la vie de certains quartiers a vu, au cours de l'année étudiante 2013/2014, plusieurs projets éclore : accompagnement scolaire individuel, montage d'un journal de quartier, développement du troc et des échanges de services, recyclage des restes alimentaires et animation d'une fête de quartier.

Dans le cadre des échanges noués autour de Georgia Tech, l'Arsenal accueille samedi 15 février, des musiciens venus d'Atlanta pour y donner un concert avec l'Orchestre National de Lorraine. Une dizaine de musiciens français de l'ONL s'étaient produits, dans un premier temps, à Atlanta.

L'agriculture périurbaine

DÉFRICHAGE EN PISTE

Metz Métropole affirme sa volonté de développer sur le site de la BA 128 des projets en prise notamment avec la dimension agricole de son territoire. Celui-ci ne compte pas moins 170 agriculteurs pour près de 50 % de sa surface occupée et presque 2 000 emplois liés à la filière. Assez pour inspirer à Metz Métropole de nouveaux enjeux sur son territoire fait de villes, de secteurs péri-urbains et de villages à l'identité rurale marquée.

Ainsi Metz Métropole s'affirme comme territoire pilote, en attribuant une large part du site de la BA 128 à un projet d'Agrobiopole innovant. Un site d'excellence pour la production animale et végétale qui va initier de nouvelles pratiques jusque dans la transformation et la valorisation économique.

Conséquence de rapports d'études de sol plus qu'encourageants, le site pourrait accueillir bientôt du maraîchage bio ou raisonné, une pépinière d'entreprises pour des jeunes et la coopérative apicole qui va quitter le port de Metz. Dans la foulée s'installeront un atelier de volailles, de l'agroforesterie, des outils de premières transformations et à terme un espace de vente directe.



Du 6 au 8 novembre, la 3^e édition du salon Agrimax du Grand Est de la France a permis à 23 000 visiteurs de découvrir le meilleur du monde agricole du Grand Est de la France sur près de 22 000 m² au Parc des Expositions de Metz Métropole. Un salon aux couleurs rouges puisque le concours national de la race bovine Rouge des Près s'y est tenu pour la première fois en dehors des frontières des Pays de la Loire. Une manière de soutenir les éleveurs de l'Est et d'accompagner l'intérêt grandissant pour la race outre-Rhin.





Rayonner et découvrir

En gérant le Musée de La Cour d'Or, l'Opéra-Théâtre et le Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné, en s'engageant de manière importante dans le fonctionnement du Centre Pompidou-Metz et de l'École supérieure d'art de Lorraine, en misant sur le développement touristique de son territoire, Metz Métropole a fait de la culture l'une de ses plus belles cartes de visite et un levier majeur de son attractivité.



Le Musée de La Cour d'Or



Le Musée à la FIM

Durant les dix jours de l'édition 2014 de la Foire Internationale de Metz, six œuvres changent de vitrines, quittant celles des couloirs du Musée de La Cour d'Or pour intégrer celles du stand de Metz Métropole.

Il s'agit d'une occasion inédite de faire venir les œuvres à la rencontre du public au lieu de l'inverse habituellement. C'est également une manière audacieuse de montrer que la fonction d'un musée n'est pas uniquement d'offrir une dimension didactique et intellectuelle à la contemplation de l'art mais qu'elle peut s'ancrer dans une réalité plus singulière sous un angle ludique. Car outre la présence du *Portrait de la Ville et Cité*



de Metz ainsi que celui de Louis XIV, cette urne cinéraire, la châsse reliquaire, la sculpture d'Hercule aux serpents et la copie de grande qualité de la corne d'élan de Saint-Arnould, le public est invité à détourner le patrimoine en redessinant Louis XIV sur un tableau magique pour un "selfie royal". Il est également possible de tester ses connaissances sur le musée avec un quizz sur iPad, de découvrir les coulisses d'un atelier de conservation-restauration des collections d'histoire naturelle en présence, entre autres animaux, d'un pingouin à lunettes géant, ou de s'approprier la page Facebook du musée lancée à cette occasion.

Qui a dit que le Musée de La Cour d'Or Metz Métropole avait une image figée ?



Du 11 avril au 19 mai, Tomi Ungerer, qui a écrit et illustré de nombreux albums pour enfants et collaboré à plusieurs magazines, s'exposait au Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole dans le cadre du Festival Littérature & Journalisme et en partenariat avec le Musée Tomi Ungerer – Centre international de l'Illustration (Strasbourg). Entre projections vidéo et vitrophanies, littérature enfantine, l'Europe et plus particulièrement les relations franco-allemandes, c'est un parcours original dans la vie et l'œuvre de l'artiste strasbourgeois qui était proposé.



L'exposition "Grandeurs figées" au Musée de la Cour d'Or invite, sur les 5 derniers mois de l'année, à découvrir les bustes de marbre de personnalités ayant marqué l'histoire de Metz. Ils sont accompagnés de peintures, documents et objets inédits telle la maquette animée en acier poli du château de Mercy. L'exposition s'envolera ensuite dans les locaux de l'aéroport Metz/Nancy Lorraine.

Les trois premiers lundis de décembre, le Musée de La Cour d'or proposait des visites nocturnes. Axées autour de thématiques différentes, ces visites dans le noir permettaient de découvrir des œuvres de manière singulière, les visiteurs étant muni d'une lampe torche et accompagnés d'un médiateur.



L'Opéra- Théâtre

Charly 9

Ce fut l'un des grands moments de la saison 2013-2014 : les six représentations de la création théâtrale de dimension mondiale "*Charly 9*" au mois d'avril. L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole fut particulièrement bien inspiré en acquérant les droits d'adaptation du roman best-seller de Jean Teulé pour sa première création théâtrale. Une production réalisée avec la participation artistique du Jeune Théâtre National.

La construction de l'œuvre parue en 2011 et son unité de lieu –le Palais du Louvre- se prêtaient particulièrement à une projection visuelle sur les planches d'un théâtre, sans compter l'efficacité narrative qui porte l'intrigue et des dialogues forts. Ceux-ci puisent avec une précision historique hors pair dans des heures sombres de l'histoire de France : ce court règne de Charles IX

marqué, jusqu'à en devenir fou, par le massacre de la Saint-Barthélemy qu'il a ordonné sous l'influence de sa mère. Un texte qui interroge la personnalité de cette figure royale dans les moindres détails dans une prose résolument moderne et jubilatoire mêlée à la langue de l'époque et au décorum du XVI^e siècle. Il trouve, selon l'auteur, un écho dans une actualité encore marquée, presque 450 ans plus tard, par les guerres de religion. Une saga familiale aux personnages lyriques et colorés dont l'adaptation a su également révéler de jeunes comédiens de talent.

L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole a ainsi confirmé avec "*Charly 9*", mis en scène par son directeur artistique Paul-Emile Fourny, qu'il était un foyer de création aussi bien lyrique, chorégraphique que théâtral.

Un Amour en guerre

Une nouvelle production de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole a fait figure d'événement les 24 & 26 octobre : l'opéra "*Un Amour en guerre*", l'unique initiative lyrique proposée en France en 2014 dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Une création de Caroline Glory sur un livret de Patrick Poivre d'Arvor – lesquels ont déjà l'habitude de collaborer ensemble puisque le quatuor Saliéri dont Caroline Glory est la violoncelliste accompagne régulièrement le journaliste sur des lectures de Cendrars et d'auteurs russes autour du thème du Transsibérien.

Patrick Poivre d'Arvor était d'ailleurs impliqué à double titre puisqu'il partageait la mise en scène avec Manon Savary ; la direction musicale étant confié à Jacques Blanc, à la tête de l'Orchestre national de Lorraine et des chœurs d'hommes de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole pour ces deux représentations.

Tous les intervenants avaient particulièrement à cœur de rendre un hommage aux victimes de la "drôle de guerre". Car "*Un Amour en guerre*", c'est l'histoire d'amour de Madeleine et Jacques, pendant la Première Guerre Mondiale. L'un est au front dans les tranchées, l'autre n'en peut plus de l'attendre dans sa mansarde à Paris. Ils devaient se marier deux ans plus tôt, la guerre les a séparés au moment de convoler. L'œuvre évoque l'année 1917, celle des premières mutineries, des premières désertions qui commencent à apparaître sur le front. Elles seront violemment réprimées, souvent par la peine de mort. À l'arrière aussi on se met à douter : cette guerre est interminable...

L'opéra de Caroline Glory et Patrick Poivre d'Arvor raconte ainsi l'absurdité de la haine entre deux peuples à travers les yeux de deux jeunes gens innocents que jusqu'alors tout prédisposait au bonheur. Une thématique qui a séduit nombre de spectateurs de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.



Le Conservatoire Gabriel Pierné



PARMI LES GRANDS ET POUR LES PETITS

Une année du Conservatoire Gabriel Pierné est ponctuée de multiples représentations. Celles-ci impliquent régulièrement les élèves de ses différents départements pédagogiques mais les professeurs s'investissent souvent sur scène également, comme lors du concert de jazz aux Trinitaires au mois de juin.

Plus emblématiques encore, les occasions données aux élèves de se confronter à un environnement professionnel, particulièrement dans le cadre de productions de l'Opéra-Théâtre. À titre d'exemple, l'Orchestre Gabriel Pierné a ainsi participé au spectacle "*Gershwin dance*" en février accompagnant le corps de ballet de l'Opéra-Théâtre sur deux chefs-d'œuvre du compositeur américain.

Le même mois, c'est un cœur d'enfants du Conservatoire Gabriel Pierné qui est venu soutenir la distribution de la création lyrique de "*Hänsel und Gretel*", l'œuvre d'Engelbert Humperdinck, avec l'Orchestre national de Lorraine placé sous la direction de Benjamin Pionnier.



Un honneur renouvelé en septembre lorsque ce chœur spécialisé épaula cette fois l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, pour deux représentations de "Turandot" de Puccini qui ouvraient la saison 2014-2015 de l'Opéra-Théâtre.

Il est d'autres exemples de représentations publiques où il est moins question d'apprendre et de recevoir les applaudissements que de s'engager dans une initiative solidaire. À l'initiative des professeurs de harpe de la Moselle, Eva Debonne, Anne-Gaëlle Schmitt, Céline Manet et Anne Chébenbeg, plusieurs écoles et conservatoires de Moselle se sont en effet associés pour organiser trois concerts de harpe avec plus d'une centaine d'élèves au profit de différentes associations. Le 7 décembre à l'auditorium du Conservatoire Gabriel Pierné, ils ont interprété un conte de Noël aux couleurs de musiques et chants traditionnels de nombreux pays ; une collecte de jouets a été réalisée à cette occasion au bénéfice de l'association La Marelle.

Plusieurs projets singuliers du Conservatoire Gabriel Pierné ont su allier les talents des étudiants des classes de différentes disciplines : musique, chant, danse et théâtre. Ce fut le cas du spectacle "Ekphrasis" donné en février au Musée de La Cour d'Or à travers un parcours poétique ou celui donné en juin à l'Opéra-Théâtre "Du maître à l'élève" où les élèves se produisaient aux côtés de leurs professeurs.



Émanation de la coopération musicale de la grande région, l'Orchestre des Jeunes de la Grande Région comptabilise plus de 80 jeunes musiciens sélectionnés chaque année parmi les meilleurs élèves des conservatoires du territoire. Il s'est produit en novembre à Liège, Ludres, Sarrebruck, Luxembourg et à l'Arsenal de Metz.

L'archéologie préventive

DÉCOUVERTES D'ENVERGURE SUR LE TERRITOIRE

Une dizaine de diagnostics archéologiques ont été réalisés au cours de l'année 2014 ainsi que quatre fouilles.

La principale a été réalisée sur la commune de Woippy, sur une parcelle au lieu-dit "le Château" proche de la maison forte de la ville et du centre ancien de l'agglomération, tous deux mentionnés par les textes dès le XII^e siècle. Elle a ainsi pu révéler les traces d'une occupation allant de l'Antiquité au Moyen-Âge. L'une des découvertes d'envergure concerne la phase carolingienne et probablement mérovingienne. Il s'agit de vestiges du VIII^e au X^e siècle répartis sur l'ensemble du site, qui témoignent d'une occupation dense et structurée et d'un habitat que l'on peut imaginer associés à une activité artisanale ou agricole. Celui-ci pourrait être le prédécesseur de la maison-forte.

Suite à un diagnostic réalisé en début d'année, une autre fouille archéologique d'envergure est

intervenue sur la commune de St-Privat-la-Montagne. 1500 m² de terrain ont été décapés au cours de cette opération, livrant les vestiges d'une occupation de la fin de l'âge du fer. Cinq sépultures à inhumation ont également été dégagées, avec des restes humains. Elles pourraient constituer une partie d'une nécropole dont la taille reste à découvrir. Plusieurs objets y ont été récupérés : pots en céramique, gobelets en verre, perle en verre peut-être issue d'un collier, clous de chaussure. Des études et analyses plus poussées viendront apporter des précisions quant au sexe et l'âge des défunts.



Le tourisme métropolitain



UN PLAN DE GESTION DU SITE CLASSÉ EN PROJET

Après la dépollution pyrotechnique du Mont Saint-Quentin, Metz Métropole a franchi une nouvelle étape dans son projet de réaménagement touristique du site. Elle a lancé une procédure d'élaboration de plan de gestion du site classé en partenariat avec la DREAL. Pour rappel, le site classé du Mont Saint-Quentin -d'une surface totale de 1 375 ha- englobe des particularités comme des pelouses calcaires -classées site Natura 2000 (680 ha)-, un Périmètre d'Aménagement des Espaces Naturels et agricoles périurbains (97 ha), mais aussi un patrimoine bâti militaire exceptionnel soumis au classement "monuments historiques". Le classement d'un site offre une protection renforcée en interdisant la réalisation de tous travaux qui pourraient en modifier l'aspect, sauf autorisation spéciale.

Un plan de gestion permet quant à lui une vision d'ensemble de l'aménagement et de la gestion future du site, intégrant à la fois les questions de sécurité et propriété, la gestion des espaces agricoles, naturels et forestiers, l'identification des itinéraires sur site, ou la valorisation économique et touristique du site. Cette vision intégrée permettra de faciliter les demandes d'autorisation au titre du site classé afin de lancer le projet d'aménagement.







Proche et humaine

Se projeter dans l'avenir n'est fécond que si un territoire s'appuie sur un quotidien de qualité. C'est pourquoi les habitants peuvent compter sur le travail et le dévouement des 800 agents de Metz Métropole. Ceux-ci œuvrent chaque jour à améliorer leur cadre de vie, à préserver les équilibres subtils de l'agglomération et à construire un espace toujours plus agréable, durable et solidaire.

La prévention des déchets

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Elle consiste à favoriser les actions permettant de réduire la production de déchets comme le réglemente le Grenelle de l'Environnement. À ce titre, Metz Métropole s'est engagée en 2009 dans un Programme Local de Prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME. Ce programme reprend les engagements du gouvernement pour les appliquer à l'échelle locale. Il est construit et développé avec le soutien des élus locaux, des institutions, de la société civile et des services de l'Etat.

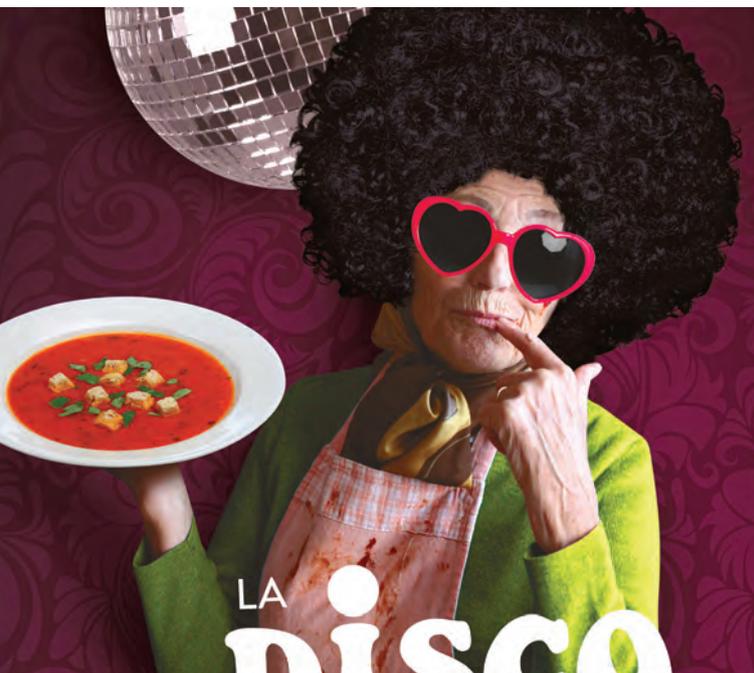
La réduction des déchets à la source est une priorité dans leur gestion. Elle permet de prévenir le gaspillage, de favoriser la réutilisation et le réemploi, de maximiser le recyclage, la valorisation matière et la valorisation énergétique des déchets non recyclables.

L'objectif de Metz Métropole est de baisser de 7 % les ordures ménagères et assimilés d'ici septembre 2015. Après quatre années de

programme, les quantités de déchets ont diminué de 4,3 % sur le territoire et jusqu'à 5,6 % pour les seules ordures ménagères. Il reste donc moins d'un an à l'agglomération, ses services, ses entreprises et ses habitants pour aller chercher les 2,7 % manquants et respecter ses engagements.

Le plan d'action de Metz-Métropole s'articule autour de 6 axes : le compostage domestique et collectif, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des emballages, le réemploi et la réparation, le don et l'échange ainsi que l'éco-exemplarité.





LA **Disco**
Soupe
de Mamie Madeleine

SEM AINE
EUROPÉENNE DE
LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS

22
NOV

À PARTIR DE 10H
PLACE DE CHAMBRE
METZ

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

Pour la cinquième année consécutive, Metz Métropole participe à la SERD. Une action qui vise à sensibiliser chaque citoyen à l'une des problématiques majeures de notre quotidien : la gestion des ordures ménagères. Cette année, l'hôte de la manifestation se prénomme Mamie Madeleine. La mission de cette mamie anti-gaspi est d'aider les habitants à réduire leur production de déchets en adoptant des gestes simples. Dans différents lieux du territoire, de nombreux ateliers et animations sont organisés pour petits et grands : La Disco Soupe pour recycler ses restes ou des cours de cuisine anti-gaspi (Place de Chambre à Metz), le DonCoin à la déchèterie de "La Seille" à Marly ou l'installation d'une Zone de gratuité - qui participent de la même démarche, donner plutôt que jeter -, des ateliers de cosmétiques Bio, un autre pour construire du petit mobilier avec du matériel de récupération, un troc de jouets et jeux, une projection débat dans le cadre du festival Alimenterre, les opérations "Moins de Déchets, Je Signe" ou "Ne jetez plus vos vélos".



*La nouveauté : la collecte des tissus
Le tissu est aussi une matière première réutilisable. Il est estimé que 6 kg de textile par an et par habitant peuvent être récupérés sur Metz Métropole, dont 90% peuvent être réemployés ou recyclés. Certains peuvent être réparés et revendus, d'autres rendus à l'état de fibres à réintégrer dans des circuits de fabrications textiles, servir d'isolants ou de rembourrage. Un réseau de bornes TLC ("textile, linge & chaussures") se met en place à l'échelle de l'agglomération.*

*Le compostage
Plusieurs actions sont régulièrement menées pour son développement sur l'agglomération. À ce titre, le réseau des guides composteurs augmente en passant à 40 guides, tous ayant suivi une formation financée par l'ADEME, ce qui place Metz Métropole au niveau du plus grand réseau de guides-composteurs de la région Lorraine.*

*Géolocalisation des véhicules
Parallèlement, pour assurer un service plus sûr et mieux suivi, Metz Métropole se dote d'un outil de gestion moderne – un dispositif de géolocalisation des véhicules – lui permettant de connaître en temps réel le positionnement de ses camions et d'améliorer le pilotage de la flotte en calibrant ses interventions en fonction des besoins. De quoi améliorer la réactivité des services, optimiser la gestion et réaliser des économies substantielles.*

LA CONTENEURISATION SE POURSUIT

Depuis début 2013, la collecte des déchets vit un grand bond en avant avec la conteneurisation. Celle-ci s'est poursuivie tout au long de 2014. Quatre communes volontaires – soit près de 55 000 habitants – se sont engagées dans la conteneurisation des déchets. Même si l'implantation de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) connaît une légère stagnation, la stratégie de conteneurisation se poursuit.

Outre d'évidents progrès en matière de salubrité publique – un gain en termes d'hygiène et d'esthétisme –, elle règle le problème de l'entreposage des ordures en attendant le passage de la collecte. Elle permet en outre d'optimiser les tournées de collecte en contribuant à la diminution de la consommation de carburant et des rejets de CO² dans l'atmosphère. Sans compter l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des agents de collecte de Metz Métropole.



Le Développement durable



LE PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES

Toujours attentive aux initiatives s'inscrivant dans une démarche de Développement Durable, Metz Métropole travaille à l'élaboration d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises pour la zone du Technopôle. C'est le premier du genre en Moselle.

Une enquête, première étape du processus, est effectuée tout au long du mois de juin pour connaître les pratiques actuelles de déplacements des salariés, étudiants... rejoignant le Technopôle quotidiennement. 21 entreprises et écoles, ainsi que les services de Metz Métropole

présents sur le Technopôle, ont accepté de participer à la démarche.



QU'EST-CE QU'UN PDA, PDE OU PDIE ?

Derrière ces acronymes se cache la notion de Plan de Déplacement et ses variantes : A pour administration, E pour entreprises, IE pour Inter-Entreprises.

Un plan de déplacement consiste en un ensemble de mesures mutualisées entre entreprises d'une même zone d'activités pour rationaliser leurs déplacements. L'objectif de la démarche est de proposer des services répartis entre 3 axes.

La durabilité permet de limiter l'impact des déplacements et les émissions de CO² conséquentes sur l'environnement. Parmi les solutions qui peuvent être proposées, on trouve une fréquence de desserte de bus plus élevée, une mise à dispo-

sition de véhicules électriques... L'économie enfin se décline aussi bien sur la réduction du budget déplacements des salariés (domicile-travail) que sur les coûts de gestion d'une flotte de véhicules de service.

Ces mesures visent aussi bien les trajets domicile-travail que les déplacements professionnels et permettent de promouvoir les modes de déplacements doux tels le co-voiturage, le vélo...

LES CONCLUSIONS DE CETTE PREMIÈRE ENQUÊTE :

20 organismes différents du Technopôle sont impliqués dans le projet, y compris Metz Métropole qui a réalisé le diagnostic au cours des derniers mois.

Cette enquête a permis de cerner les problèmes que rencontrent les entreprises en fonction de leur position géographique, de leur taille, mais aussi du nombre de salariés.

La démarche a rencontré un bel accueil puisque 73 % des personnes y ont répondu. Il en ressort que plus de 80 % des agents utilisent la voiture individuelle pour effectuer les trajets domicile-travail, moins de 5 % les effectuent à vélo ou à pied et qu'une minorité utilise les transports en commun.

Les raisons qui poussent les employés à privilégier l'utilisation de la voiture individuelle sont principalement la desserte inadaptée des transports collectifs, puis le confort et la rapidité, les contraintes liées à l'accompagnement des enfants ou du conjoint. Les horaires de travail particu-

liers sont la troisième principale raison citée.

Le temps moyen pour le trajet domicile-travail est de 20 minutes. Le pourcentage de personnes déjeunant sur place ou rentrant chez elles diffère selon les entreprises mais reste globalement compris entre 40 et 60 %. Les solutions de repli en cas d'impossibilité de prendre son véhicule sont en majorité tournées vers le co-voiturage, loin devant les transports en bus.

Il convient de rappeler que la démarche est destinée à améliorer les conditions de déplacements des salariés du Technopôle et à les encourager ensuite à changer de mode de transport en privilégiant des transports alternatifs à la voiture individuelle. Cela passe par le transport collectif, mais aussi le vélo ou le simple covoiturage.

L'ensemble des acteurs du projet va tenter d'améliorer les conditions d'usage de ces modes de transport et leur performance par des actions concrètes, le but étant que cela puisse ensuite être déployé sur l'ensemble des zones d'activités de l'agglomération afin que, dans les années qui viennent, Metz Métropole soit un exemple en matière de mobilité durable.



Metz Métropole initie plusieurs actions dans le cadre de la Semaine du Développement Durable (première semaine d'avril). Le compost a été une nouvelle fois mis à l'honneur avec une journée d'information au centre-ville de Metz pour sensibiliser les habitants d'immeuble au compostage collectif. D'autres rendez-vous étaient également proposés : une déambulation en METTIS pour découvrir des aménagements urbains et architecturaux respectueux de l'environnement, ainsi que des ateliers de cuisine avec approvisionnement préalable chez un producteur local, mais aussi les Apéros Énergie, une manière conviviale d'être informé des astuces pour économiser l'énergie chez soi.



Après une première expérience concluante fin 2013, les balades thermographiques sont reconduites sur notre territoire. Elles sont organisées par Metz Métropole et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) pour mettre en évidence les faiblesses d'isolations des maisons ou appartements. Pour cela, une caméra thermique en main dévoile les points d'une habitation laissant échapper la chaleur. Après diagnostic, les habitants sont informés de toutes les solutions envisageables pour améliorer la performance de leur logement.

A photograph of a green bus at a bus stop. A person is boarding the bus. The background shows trees and a building under a blue sky.

Le réseau de transports

**16,2 MILLIONS DE
VOYAGES EFFECTUÉS SUR
LE RÉSEAU LE MET', SOIT
76 000 VOYAGEURS
PAR JOUR EN SEMAINE**

**28 000 VOYAGEURS
PAR JOUR EN SEMAINE SUR
LES LIGNES METTIS A ET B,
SOIT 38 % DES VOYAGEURS
DU RÉSEAU**

**64 % DES VOYAGES
QUI S'EFFECTUENT SUR
LE RÉSEAU LE MET'
SE FONT VIA ABONNEMENT**

LE NOUVEAU RÉSEAU LE MET'

Le réseau LE MET' a été entièrement repensé pour mieux s'adapter aux évolutions de notre agglomération. Le choix a été fait de hiérarchiser l'ensemble des lignes : si l'ancien réseau TCRM était composé de lignes d'importance équivalente desservant toutes le cœur de ville, le nouveau réseau LE MET' a donné la priorité aux lignes METTIS A et B et aux LIGNES structurantes L1, L2, L3, L4 et L5 offrant d'importantes cadences de passage, et de les irriguer par les lignes de proximité CITEIS C11, C12, C13, C14, C15, C16 et C17. L'expérience acquise au fil de cette première année de fonctionnement, l'analyse des habitudes des habitants et l'écoute des besoins des voyageurs, permettent de mettre en lumière plusieurs points d'amélioration. Le but étant de satisfaire les besoins exprimés par des modifications d'itinéraires, de fréquences etc. tout en préservant les principes de régularité et de ponctualité. Les premiers changements interviennent dès janvier, avant des modifications plus profondes mises en place à la rentrée. Certaines lignes de proximité CITEIS ont ainsi été entièrement repensées, tandis que les lignes structurantes ont été réaménagées de façon conséquente tout en conservant leurs itinéraires.



AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU LE MET'

Metz Métropole entame au mois d'avril une campagne d'aménagement du réseau LE MET' pour en favoriser l'accessibilité. La mobilité réduite ne se limite pas strictement aux situations de handicap ; monter dans le bus avec une valise ou une poussette sont d'autres cas de figure où franchir le dénivelé entre le trottoir et l'entrée du véhicule peut s'avérer chaotique. C'est un budget de 1,6 M€ qui est investi par Metz Métropole en réponse à la loi de 2005 pour assurer une même qualité d'accès aux services publics à l'ensemble des habitants de l'agglomération en 2015.

Pour ce faire, les services de la Communauté d'agglomération et du réseau LE MET' ont travaillé en étroite collaboration avec une équipe de personnes à mobilité réduite, aussi bien en amont avec la réflexion globale sur les aménagements à effectuer, qu'en aval avec des tests en situation. La première phase des travaux concerne près de 80 arrêts (abribus et poteaux d'arrêt) et commence avec la ligne 3.

La LIGNE 1 et la LIGNE 2 viennent ensuite, puis les autres lignes. En moyenne, il faut compter une semaine d'intervention par arrêt de bus –et précision d'importance– ces travaux d'aménagement n'auront aucun impact sur la circulation automobile.

INTERMODALITÉ

Le réseau LE MET' propose de nouvelles offres tarifaires destinées à faciliter la vie du nombre de travailleurs pendulaires, transfrontaliers ou non, en collaboration avec la SNCF et les Chemins de Fer luxembourgeois. Trois formules permettent ainsi selon les besoins de jongler entre le train et les réseaux de bus de part et d'autres de la frontière. Dans le même ordre d'idée, cette année c'est la gare de Peltre qui a été connectée au réseau de transport LE MET'. Avec la carte Simplicités, les voyageurs peuvent emprunter le TER jusqu'à Metz-Ville au tarif un voyage en vigueur et continuer leur trajet sur l'ensemble du réseau sans supplément.



METTIS S'EXPORTE

Depuis sa mise en service, Mettis suscite l'intérêt de bon nombre de villes en France et même de pays étrangers. Tout au long de l'année, Metz Métropole a reçu des délégations en provenance de la Martinique, de Norvège, de Suède ou encore du Japon. Outre le design, c'est l'accessibilité aux handicapés, les aménagements de la voirie et des stations qui séduisent.

La solidarité



À la suite de la promulgation de la loi du 21 février 2014, dite de programmation pour la ville et de cohésion urbaine, l'élaboration du Contrat de Ville de Metz Métropole se met en place dès septembre 2014. Les trois piliers des contrats de Ville sont la cohésion sociale, le cadre de vie, ainsi que le renouvellement urbain et le développement économique et l'emploi, avec trois thématiques transversales : l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et la jeunesse. Objectif : signature en 2015.

Le 19 mai, la prolongation du dispositif contractuel en matière de réhabilitation du parc privé entre Metz Métropole et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a été approuvée. Le bilan de ce Programme d'Intérêt Général "Habitat Dégradé" est positif : 159 propriétaires, bailleurs ou occupants, ont été aidés, pour 287 logements, dont 149 conventionnés destinés à la location et 138 occupés par leur propriétaire.

LE LOGEMENT SOCIAL DEVIENT UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Véritable outil au service de l'insertion professionnelle, les clauses sociales permettent un retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ou rencontrant des difficultés à en trouver (jeunes de moins de 26 ans sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, etc.) Le principe revient, lorsqu'un marché public le permet, à inscrire une clause obligeant les entreprises concernées à recruter des personnes éloignées de l'emploi.

Dans le cadre de sa politique d'intégration des clauses sociales dans les marchés publics initiée en 2010, Metz Métropole décide d'attribuer ces aides à ceux qui respecteront certaines obligations en matière d'insertion et d'emploi. Ils devront s'engager à insérer des clauses sociales dans leurs marchés de travaux de plus de 750 000 € TTC sur le territoire de Metz Métropole, en réservant 6 % des heures travaillées à des personnes éloignées de l'emploi.

La charte d'engagement pour l'emploi et l'insertion est signée le vendredi 17 octobre par l'ensemble des partenaires du projet. Cette charte a pour objectifs de définir les engagements de chacun (collectivités, bailleurs, facilitateurs), et les modalités de mise en œuvre de ces clauses sociales.

La politique de la ville

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DE METZ MÉTROPOLE

Le 15 décembre 2014, le Conseil de Communauté approuve le bilan triennal des actions du Programme Local de l'Habitat de Metz Métropole.

Adopté en juillet 2011, ce dernier a décliné ses actions autour de 4 orientations prioritaires : attirer les jeunes ménages et les familles sur le territoire, répartir l'offre sociale et garantir la mixité, promouvoir l'aménagement durable et partager la Politique de l'Habitat.

Pour rappel, selon le Code de la Construction et de l'Habitation (CCH), un PHL a une durée légale de six ans et définit *"les objectifs et principes d'une politique visant à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements afin de répondre aux besoins en logements et hébergements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées"*.

Le PLH doit faire l'objet d'un bilan des 3 premières années suivant son adoption. Outre les actions menées par l'agglomération, doivent figurer les données concernant la production totale de

logements, la production de logements sociaux, la réhabilitation du parc privé et l'accession sociale à la propriété.

Dans un contexte immobilier touché par la crise, et à l'aune de ce bilan à mi-parcours, Metz Métropole peut se satisfaire de tenir les objectifs fixés, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs.

Ont été comptabilisés 3 540 nouveaux logements (objectif : 1 000 logements annuels), 1 495 logements financés (objectif : 360 logements aidés par an), 120 logements acquis par des ménages primo-accédants subventionnés et 289 logements réhabilités, répartis sur 26 Communes de l'agglomération (objectif : 250 logements). Enfin, le déficit de logements sociaux pour atteindre les objectifs de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) baisse progressivement (351 logements manquants au 1^{er} janvier 2014).

Des progrès restent toutefois à faire dans le domaine du parc privé, notamment pour lutter contre la vacance mais également en matière de stratégie foncière sur le territoire.

Le numérique

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

L'économie numérique révolutionne notre quotidien en infiltrant depuis quelques années déjà des domaines aussi divers que le commerce, la santé, les loisirs, les transports, l'éducation, l'administration... Elle est devenue un levier de croissance incontournable pour la France, avec de considérables perspectives d'emploi.

Sur ce postulat, le label French Tech veut placer la France parmi les principales nations numériques en identifiant ses territoires les plus dynamiques. Tant sur le plan de la croissance des entreprises à fort potentiel concernées qu'en termes de qualité de l'écosystème qui les entoure et les porte. Il vient constater un existant qui ne se dessine pas seulement autour de résultats mais aussi autour des synergies mises en œuvre entre les acteurs locaux.

Le rôle des métropoles s'avère primordial. Elles pilotent les dossiers de candidature tout en contribuant à développer un environnement favorable à leur épanouissement. Celui-ci passe par l'aménagement de sites ou parcs d'activités, par les infrastructures et l'engagement de la métropole sur la voie du numérique dans son propre fonctionnement.





LE LABEL FRENCH TECH

Après l'officialisation de la candidature du Sillon Lorrain en février, Metz Métropole, l'un de ses quatre membres, s'engage sur la voie de l'obtention du précieux label French Tech. L'aide financière de l'État –sur une enveloppe globale de 200 M€–, ne viendra soutenir que les seules start-up des métropoles labélisées.

Sur notre agglomération, la présence d'un écosystème numérique est visible. Que ce soit à travers l'activité du Technopôle dédié dès ses origines à l'économie numérique, mais aussi grâce aux liens existant entre les grandes écoles technologiques, les laboratoires privés et publics, les entreprises innovantes... Sans oublier le "fablab" (laboratoire de fabrication) et l'espace de coworking (travail partagé) présent sur le site de TCRM-Blida. Un lieu où a été aussi accueilli le premier "Hackathon" de l'agglomération, sorte de marathon numérique où naissent des prototypes d'applications utiles au territoire dans un domaine particulier.

L'identité "LOR'nTECH" a ainsi été initiée pour accompagner la candidature du Sillon Lorrain regroupant les villes et agglomérations d'Epinal, Metz, Nancy et Thionville. La démarche "LOR'nTECH" vise à fédérer les ambitions des acteurs publics et privés au service de l'écosystème numérique et du développement économique. Elle veut aussi favoriser la concrétisation des idées et la multiplication des projets, en détectant des talents puis en facilitant les synergies en les animant. L'objectif de LOR'nTECH est également d'accélérer la croissance des entreprises à travers différents services apportés tels le coaching, la logistique, le financement...

Autant d'atouts pour envisager avec optimisme l'obtention du label "French Tech" pour notre territoire.



L'assainissement

UNE NOUVELLE LAGUNE À VERNÉVILLE

La nouvelle lagune d'épuration est inaugurée le 27 juin à Vernéville, la commune du plateau lorrain. Elle vient remplacer, après onze mois de travaux, l'ancien système d'assainissement unitaire. Celui-ci avait atteint sa capacité maximum avec les 600 habitants de la commune qui y étaient raccordés.

Lorsque l'on parle d'assainissement, une lagune est un bassin qui dépollue de manière naturelle les eaux usées d'un territoire en misant sur la photosynthèse et des filtres plantés de roseaux.

Le chantier de reconstruction piloté par Haganis, régie de Metz Métropole, répond aux objectifs d'augmenter la capacité de traitement, de moderniser les ouvrages et d'améliorer les performances épuratoires. Tout le challenge tenait à réaliser une nouvelle lagune au même emplacement que l'existante, tout en poursuivant le traitement des eaux usées qui continuaient à affluer.

La nouvelle lagune est dimensionnée pour les besoins de 950 habitants et bénéficie donc d'une marge de sécurité au regard du nombre de résidents actuels à Vernéville.



LES SITES DE METZ MÉTROPOLE



SIÈGE

Harmony Park - 11, boulevard Solidarité
BP 55025 - 57071 Metz Cedex 3
Tél. : 03 87 20 10 00
metzmetropole.fr
facebook.com/MetzMetropole
twitter.com/MetzMetropole

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

Rue de la Mouée - 57070 Metz

DIRECTION COMMUNE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

2, rue Graham Bell - 57070 Metz

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

1, rue Claude Chappe - 57070 Metz

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
conservatoire.metzmetropole.fr

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie - 57000 Metz
opera.metzmetropole.fr

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
musee.metzmetropole.fr

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

Rue de la Mouée - 57070 Metz

ESPACE MOBILITÉ LE MET

Place de la République - 57000 Metz
lemet.fr

METZ MÉTROPOLE DÉVELOPPEMENT

6, rue Lafayette - 57000 Metz
metzmetropoledeveloppement.fr

HAGANIS

Nouveau Port de Metz
rue du Trou-aux-Serpents - 57052 Metz

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU-METZ

Parvis des Droits de l'Homme - 57000 Metz
centrepompidou-metz.fr

Amanvillers
Ars-Laquenexy
Ars-sur-Moselle
Aigny
Châtel-Saint-Germain
Chesny
Chieulles
Coin-lès-Cuvry
Coin-sur-Seille
Cuvry
Féy
Gravelotte
Jury
Jussy
La Maxe
Laquenexy
Le Ban-Saint-Martin
Lessy
Longeville-lès-Metz
Lorry-lès-Metz
Marieulles-Vezon
Marly
Mécleuves
Metz
Mey
Montigny-lès-Metz
Moulins-lès-Metz
Noisseville
Nouilly
Peltre
Plappeville
Pouilly
Purnoy-la-Chétive
Rozérieulles
Saint-Julien-lès-Metz
Saint-Privat-la-Montagne
Sainte-Ruffine
Saulny
Scy-Chazelles
Vantoux
Vany
Vaux
Vernéville
Woippy

RAPPORT D'ACTIVITÉ
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE METZ MÉTROPOLÉ

2014

